



## **Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

**ACADEMIE DE BORDEAUX**

**ETABLISSEMENT**

**COLLEGE CAP DE GASCOGNE**

### **PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2023-2024**

**Numéro de séance : 2**

**Date de convocation : 17.11.2023**

**Présidence de : Mme Marie-Hélène BELLINGHERY**

**Quorum :13**

**Nombre des présents :**

**Nombre d'absents excusés :**

Conseil d'Administration du Collège

**Lundi 27 novembre 2023 à 18h00**

#### **Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 02 octobre 2023
- Installation des commissions
- Règlement interne au Conseil d'Administration
- Sorties d'inventaire
- Plan d'amortissement
- Contrat photocopieurs
- Conventions diverses
- DBM pour information



- Don amicale
- Budget 2024
- Protocole Remplacement de Courte Durée (RCD)
- Questions diverses

Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du CA)

### **Signatures**

**La Présidente**

**Marie-Hélène BELLINGHERY**

**Le Secrétaire**













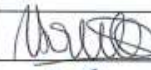




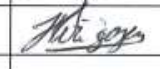



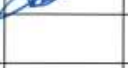


**PRESENCE AU CONSEIL**

Début de la séance : 18h00

**CLG CAP DE GASCOGNE  
 ST SEVER – 0400038z**

Année scolaire 2023-2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION - N° 2 DU 27 NOVEMBRE 2023**

FONCTION	NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	REPLACE PAR	Signatures
CHEF D'ETABLISSEMENT	Marie-Hélène BELLINGHERY				-	
CPE	Maylis ESTEFFE	X			-	
ADJOINT-GESTIONNAIRE	Emilie CERVEAU				-	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	Nicolas DUCROCQ					
	Jacques MOULAT					
	Lisa-Marie DIDIER			X	C. Davanrens	
	Delphine SALOMON					
	Marie SOURBIE					
	Thibault VAREE	X				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES OUVRIERS ET DE SERVICE	Anne-Marie ADO					
	David LAPEYRE					
REPRESENTANTS ELUS PARENTS D'ELEVES	Lauriane HIRIGOYEN					
	Yan LAGAREC					
	Nicolas HOSSARD					
	Barbara BERNOT					
	Sophie MARTY					
	Emmanuel RAMON					
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	Robin FORTON					
	Thibaut LAPEYRE					
REPRESENTANTS ELUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	MARTINEZ Olivier			X		
	LUBIN Monique			X		
	TAUZIN Arnaud					
	DUPRAT Marie-Claire					
PERSONNALITES QUALIFIEES	DELERUE Pierre-Henri					
	LASSERRE André					
<b>TOTAL DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.</b>	<b>24</b>					



Le quorum étant atteint (au moins 17 voix délibératives), Mme la Principale déclare la séance ouverte.

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Mme HIRIGOYEN sera secrétaire de séance.

### 2. Adoption du PV du Conseil d'Administration du 02 octobre 2023

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	17	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°28**

### 3. Installation des commissions

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	17	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°27**

### 4. Commission permanente

Le conseil d'administration vote contre la création de la commission permanente

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	17	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°26**



## 5. Règlement interne au Conseil d'Administration

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°25**

## 6. Sorties d'inventaire

Proposition de sortir de l'inventaire les biens non présents physiquement dans l'établissement et ceux complètement amortis

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°24**

## 7. Plan d'amortissement

Proposition de plan d'amortissement des biens acquis par l'établissement et immobilisés à compter du 01 janvier 2024.

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°23**

## 8. Contrat photocopieur

Proposition de renouveler pour 3 ans le contrat avec la société RICOH.

La conservation des machines actuelles mais en inversant celle de la salle des profs (plus utilisée) avec celle de l'administration (moins utilisée) permet une baisse du loyer soit 610 euros d'économie par an.



Suppression des frais de livraison des toners, soit une économie d'environ 100 euros par an (moyenne sur les années 2022 et 2023).

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat pour une durée de 3 ans.

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs ou nuls :	0

#### **Acte administratif n°22**

### **9. Convention APEME 40**

Convention de partenariat entre l'APEME 40 et le collège Cap de Gascogne dans le cadre du projet de chorales départementales moyennant 400 euros.

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs ou nuls :	0

#### **Acte administratif n°21**

### **10. Convention médiathèque**

Convention de partenariat avec la médiathèque intercommunale Chalosse Tursan à Saint-Sever.

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs ou nuls :	0

#### **Acte administratif n°20**



## 11. Convention de prêt de matériel

Convention de mise à disposition d'une solution de ballado diffusion et de diffusion radiophonique entre le Conseil Départemental des Landes et le collège Cap de Gascogne.

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	17	Contre :	0	Blancs ou nuls :	0

## Acte administratif n°19

## 12. DBM pour information

Insertion de la ligne 2COFI au niveau du service OPC concernant les achats de charriots ergonomiques en cofinancement

Etablissement : 0400038Z  
 COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
 4 RUE D'ESPAGNE

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations  
 présentées pour information au conseil d'administration

40500 ST SEVER

EXERCICE 2023 - Edition du 04/10/2023

Pièce B10  
 DBM INFO  
 Page n° 1

D.B.M. n°9 Exécutoire au 04/10/2023 Réf : Cofinancement en OPC Opération n°14 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	OPC	COFI	2COFI	1313	Opérations en capital Co-financement Co financement CD40 Subv. investiss. Département				0.00	1 049.76	1 049.76
2	OPC	COFI	2COFI		Opérations en capital Co-financement Co financement CD40	0.00	1 049.76	1 049.76			

## Ajustement du service des bourses

Etablissement : 0400038Z  
 COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
 4 RUE D'ESPAGNE

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations  
 présentées pour information au conseil d'administration

40500 ST SEVER

EXERCICE 2023 - Edition du 06/10/2023

Pièce B10  
 DBM INFO  
 Page n° 1

D.B.M. n°10 Exécutoire au 06/10/2023 Réf : Ajustement service des bourses Opération n°15 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	SBN	BNC	OBNC	7411	Bourses nationales Bourses des collèges Bourses nationales des collèges Subventions minis.educ.nat.				11 823.00	5 000.00	16 823.00
2	SBN	BNC	OBNC		Bourses nationales Bourses des collèges Bourses nationales des collèges	11 823.00	5 000.00	16 823.00			



Intégration de la subvention de 24 200 € du CD40 dans le cadre du fond soutien énergie collèges

Etablissement : 0400038Z  
COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
4 RUE D'ESPAGNE

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations  
présentées pour information au conseil d'administration

Pièce B10  
DBM INFO  
Page n° 1

40500 ST SEVER

EXERCICE 2023 - Edition du 06/10/2023

D.B.M. n°11 Exécutoire au 06/10/2023 Réf : Subvention CD40 VIAB/ALO					Opération n°16		Type opération : 21 - Ressources spécifiques				
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO	VIAB	2VIAB	7443	Administration et logistique Viabilisation Viab CD40 subvention Subventions Département				0.00	16 214.00	16 214.00
2	ALO	VIAB	2VIAB		Administration et logistique Viabilisation Viab CD40 subvention	0.00	16 214.00	16 214.00			

D.B.M. n°11 Exécutoire au 06/10/2023 Réf : Subvention CD40 VIAB/SRH					Opération n°17		Type opération : 21 - Ressources spécifiques				
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	SRH	VIAB	2VIAB	7443	Restauration et hébergement Viabilisation Viab CD40 subvention Subventions Département				0.00	7 986.00	7 986.00
2	SRH	VIAB	2VIAB		Restauration et hébergement Viabilisation Viab CD40 subvention	0.00	7 986.00	7 986.00			

Mise à jour de la ligne budgétaire du Fond social

Etablissement : 0400038Z  
COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
4 RUE D'ESPAGNE

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations  
présentées pour information au conseil d'administration

Pièce B10  
DBM INFO  
Page n° 1

40500 ST SEVER

EXERCICE 2023 - Edition du 09/10/2023

D.B.M. n°12 Exécutoire au 09/10/2023 Réf : Mise à jour 16 FS					Opération n°18		Type opération : 21 - Ressources spécifiques				
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	VE	AIDE	16FS-	7411	Vie de l'élève Aides aux élèves Fonds social lycéen et collégien Subventions minis.éduc.nat.				2 136.43	4 886.50	7 022.93
2	VE	AIDE	16FS-		Vie de l'élève Aides aux élèves Fonds social lycéen et collégien	2 136.43	4 886.50	7 022.93			

Insertion de la ligne 2COFI au niveau du service ALO concernant les achats en cofinancement

Etablissement : 0400038Z  
COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
4 RUE D'ESPAGNE

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations  
présentées pour information au conseil d'administration

Pièce B10  
DBM INFO  
Page n° 1

40500 ST SEVER

EXERCICE 2023 - Edition du 10/10/2023

D.B.M. n°13 Exécutoire au 10/10/2023 Réf : Cofinancement service ALO					Opération n°19		Type opération : 21 - Ressources spécifiques				
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO	LOGEN	2COFI	7443	Administration et logistique Logistique générale Co financement CD40 Subventions Département				0.00	413.28	413.28
2	ALO	LOGEN	2COFI		Administration et logistique Logistique générale Co financement CD40	0.00	413.28	413.28			





Intégration des subventions pour l'achat de matériel adapté concernant 3 élèves

Etablissement : 0400038Z  
 COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
 4 RUE D'ESPAGNE  
 40500 ST SEVER

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations  
 présentées pour information au conseil d'administration

EXERCICE 2023 - Edition du 20/11/2023

Pièce B10  
 DBM INFO  
 Page n° 1

D.B.M. n°14 Exécutoire au 26/11/2023 Ref. MADAP [REDACTED] Opération n°23 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouverture de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	VE	ADE	16ADE	7611	Ve de l'élève Aides aux élèves Autres dépenses éducatives Subventions n°103.educ.nat				991,80	1 400,00	2 391,80
2	VE	ADE	16ADE		Ve de l'élève Aides aux élèves Autres dépenses éducatives	991,80	1 400,00	2 391,80			

### 13. Don amicale des élèves

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à accepter le don de 964,31 € de l'amicale des élèves pour financer la part établissement concernant l'achat en cofinancement avec le Conseil Départemental des Landes d'un salon 5 places pour le foyer des élèves.

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	<b>17</b>	Contre :	0	Blancs ou nuls :	0

**Acte administratif n°18**

### 14. Budget 2024

Cf annexe 1



Académie :  
 BORDEAUX

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.1

Pour le C.A.

Exercice : 2024

Etablissement : 0400038Z  
 COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
 4 RUE D'ESPAGNE  
 40500 ST SEVER

Page n° 1

DEPARTEMENT :  
 LANDES

ORDONNATEUR : MARIE-HELENE BELLINGHERY  
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : KHEDIDJA LALAOUI

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	35 716.62	35 716.62	0.00
Vie de l'élève	183 641.53	183 641.53	0.00
Administration et logistique	90 869.03	84 615.43	-6 253.60
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>310 227.18</b>	<b>303 973.58</b>	<b>-6 253.60</b>
Restauration et hébergement	206 807.10	206 807.10	0.00
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>206 807.10</b>	<b>206 807.10</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>517 034.28</b>	<b>510 780.68</b>	<b>-6 253.60</b>

Académie :  
 BORDEAUX

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B6

Pour le C.A.

Exercice : 2024

Etablissement : 0400038Z  
 COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
 4 RUE D'ESPAGNE  
 40500 ST SEVER

Page n° 19

DEPARTEMENT :  
 LANDES

ORDONNATEUR : MARIE-HELENE BELLINGHERY  
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : KHEDIDJA LALAOUI

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**ETAT DES EMPLOIS**

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLE	Fonctions Educatives	Assistants d'éducation	5.60	158 275.71	
		Total	5.60	158 275.71	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	Professeurs	30.30	2 261 401.92	
		Fonctions Education, Santé, Social	Infirmière, AS, COP PsyEN	2.34	167 272.68
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	Gestionnaire	1.00	219 237.16	
		Principal	1.00		
		Secrétaires	1.50		
Total		36.14	2 647 911.76		
CT-MET-EPCI	Fonctions Entretien & Maintenance	Agents d'entretien	5.00	0.00	
		Agents de maintenance	1.00		
	Fonctions Restauration & Hébergement	Agents de restauration	2.00	0.00	
		Total	8.00	0.00	
Total			49.74	2 806 187.47	



Académie :  
 BORDEAUX

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.3

Exercice : 2024

Etablissement : 0400038Z  
 COLLEGE CAP DE GASCOGNE  
 4 RUE D'ESPAGNE  
 40500 ST SEVER

Pour le C.A.

Page n° 4

DEPARTEMENT :  
 LANDES

ORDONNATEUR : MARIE-HELENE BELLINGHERY  
 COMPTABLE ASSIGNATAIRE : KHEDIDJA LALAOU

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE**

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	517 034.28	510 780.68
	Résultat prévisionnel	-6 253.60

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
CAF	0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
107 064.24	27 000.00	0.00	80 064.24

Vote :

Présents :	17	Votants :	17	Abstention :	0
Pour :	17	Contre :	0	Blancs nuls :	ou 0

**Acte administratif n°17**

**15. Protocole Remplacement de courte durée (RCD)**

Le remplacement des absences de courte durée dans le second degré (RCD)

Le remplacement des absences de courte durée (jusqu'à 15 jours) dans le second degré constitue un levier majeur de progrès pour l'institution. Il est organisé au sein de l'établissement dans le cadre d'une organisation interne formalisée dans un plan annuel RCD.



Cette ambition prend appui sur la mise en œuvre du [Pacte](#) à la rentrée scolaire 2023, qui consacre des moyens budgétaires dédiés permettant aux professeurs de s'engager dans des missions complémentaires et d'assurer prioritairement des remplacements. Ainsi, la mise en place du Pacte enseignant permet aux chefs d'établissement de tous les établissements du second degré de disposer d'un nouveau vecteur indemnitaire, qui vient s'ajouter aux heures supplémentaires effectives (HSE) déjà existantes pour rémunérer les enseignants assurant des missions de remplacement de courte durée.

Le Pacte est proposé sur la base du volontariat. Une part de pacte représente 18h00.  
2 PACTES ont été signés dans notre établissement soit 36h00.

Le chef d'établissement peut désormais s'appuyer sur les enseignants qui se seront engagés à effectuer, dans le cadre du Pacte, un volume d'heures de remplacement de courte durée fixé à l'avance : ce volume peut varier par tranches de 18 heures (appelées parts fonctionnelles), rémunérées à hauteur de 1,250 € bruts chacune

## 16. Questions diverses

Pas de questions.

La séance est levée à 20h00



## Présentation du budget 2024

### Rapport de l'ordonnateur

### Collège Cap De Gascogne Saint-Sever

#### Organisation générale du budget :

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses de l'établissement.

Il doit obéir aux grands principes des finances publiques et retrace donc

- Pour une année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre (principe d'**annualité**)
- Dans un document unique (principe de l'**unité**)
- Toutes les ressources et les charges de l'établissement (principe de l'**universalité**)
- Réparties selon leur nature dans des services (principe de **spécialité**)
- En respectant le principe de l'**équilibre** et de la **sincérité** du budget.

#### Informations liées à la mise en place d'OP@LE :

*Le programme MF<sup>2</sup>, Modernisation de la fonction financière en établissement initié en 2015, entraîne le remplacement sur l'ensemble du territoire national de l'actuelle application GFC (Gestion Financière et Comptable de l'Etablissement) par le progiciel OP@LE (Outil de Pilotage et d'administration financiers en EPLE) dans le but d'intégrer les adaptations nécessaires afin de répondre aux exigences liées aux nouvelles évolutions réglementaires dans le domaine financier.*

*Le déploiement d'OP@LE a commencé en janvier 2021 et se poursuit par vagues successives.*

*Le Collège Cap de Gascogne sera pilote de la vague 7 avec une mise en place d'OP@LE le 01 septembre 2024.*

*Le budget 2024 est donc réalisé sous GFC en respectant au maximum les préconisations de l'instruction codificatrice M9-6 version OP@LE.*

*Le service des bourses nationales (SBN) n'apparaît plus dans le budget initial (le paiement des bourses se fait en opérations pour comptes de tiers et n'ont plus aucun impact sur la comptabilité budgétaire).*

Le budget est organisé en deux sections. La première est appelée « section de fonctionnement » et la seconde « section d'investissement (opérations en capital) ».

La section de fonctionnement est divisée en services généraux et en services spéciaux.

Section de fonctionnement	Services généraux	AP : Activités pédagogiques
		ALO : Administration et logistique
		VE : Vie de l'élève
Section de fonctionnement	Services spéciaux	SRH : Service de restauration et d'hébergement
		Des services spéciaux selon les besoins
Section des opérations en capital		OPC : Opérations d'investissement

Les domaines viennent détailler les services. Ils vont regrouper un ensemble de lignes, les activités, qui affinent et explicitent le budget. Ils sont laissés à l'appréciation des élaborateurs du budget, mais les financeurs imposent une codification pour certains financements. On distingue les codes activités commençant par :

- 0 : lorsqu'ils sont créés librement par l'EPLE (par exemple OPENT pour les produits d'entretien)
- 1 : lorsqu'ils sont créés à l'initiative de l'Etat pour les actions qu'il finance (par exemple 16FS pour la subvention du fond social)
- 2 : lorsqu'ils sont créés à l'initiative de la collectivité territoriale de rattachement pour les actions particulières qu'elles financent (par exemple 2DEPS pour la subvention relative aux déplacements sportifs).

A noter que la dotation globale de fonctionnement est sur un code 0.

### **Les sources de financements de l'établissement :**

Elles sont multiples :

➤ Le Conseil Départemental des Landes :

- La dotation globale de fonctionnement DGF qui est calculée en tenant compte de plusieurs composantes : le nombre d'élèves et de divisions, l'indice de positionnement social, la surface de l'établissement, le fonctionnement général, le coût estimé de la viabilisation et de l'entretien.
- Pour 2023 elle s'élève à 102 832 € soit 8 176 € de plus que celle de 2023.

Evolution de la dotation globale de fonctionnement						
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
81 293 €	81 293 €	77 600 €	81 456 €	82 662 €	94 656 €	102 832 €
+ 6 995 €	0	- 3 693 €	+ 3 856 €	+ 1 206 €	+ 11 994 €	+ 8 176 €

- Subvention pour les déplacements vers les installations sportives : 2600 € pour 2024 (identique à 2023).
- Subvention pour l'achat de matière d'œuvre sur demande et prise en charge de certains travaux de maintenance trop coûteux pour le budget du collège.
- Participation à des investissements en co-financement avec le collège (à hauteur de 30% en 2023).
- Verse des aides pour les voyages scolaires

➤ L'Etat :

- Verse les bourses des collèges, les crédits alloués aux fonds sociaux et les aides pour l'achat de matériel adapté.
- Assure la rémunération des enseignants, des AESH, du personnel administratif et de santé. Mais seules les rémunérations des assistants d'éducation apparaissent dans le budget du collège en VE.
- Verse les crédits globalisés au mois de juin de l'année en cours. La répartition de ces crédits est votée par le CA (3 150 € en 2023).

➤ L'EPLE :

- Contribution des familles lors de voyages scolaires
- Dégradations ou pertes diverses (manuels scolaires abimés ou perdus, carnet de correspondance égaré, dégradations des locaux...)

➤ Les dons : Dons de l'amicale, de la FCPE, de la Communauté de communes, ...

## Répartition de la dotation dans le budget 2024 :

La dotation de fonctionnement est répartie entre les services AP, ALO et VE.

Le tableau ci-dessous permet de voir l'évolution de la répartition de la DGF par service entre 2018 et 2024.

Evolution de la répartition par service de la DGF							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AP	13 093 €	12 600 €	12 600 €	14 000 €	14 700 €	19 556 €	21 300 €
VE	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	300 €	0 €
ALO	68 200 €	68 693 €	65 000 €	67 456 €	67 662 €	74 800 €	81 532 €

La dotation de fonctionnement vient s'ajouter aux autres sources de financement de l'établissement.

ANNEE 2024			102 832,00 €
SERVICE		BUDGET	Dont DOTATION CD40
AP	ACTIVITES PEDAGOGIQUES	- €	
	Dépenses	35 716,62 €	
	Recettes	35 716,62 €	21 300,00 €
VE	VIE DE L'ELEVE	- €	
	Dépenses	183 641,53 €	
	Recettes	183 641,53 €	- €
ALO	ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	- €	
	Dépenses	81 582,00 €	
	Recettes	81 582,00 €	81 532,00 €
SRH	SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT	- €	
	Dépenses	206 807,10 €	
	Recettes	206 807,10 €	- €
OPC	OPERATIONS EN CAPITAL	- €	
	Dépenses	- €	
	Recettes	- €	- €

## Service activités pédagogiques :

Ce service regroupe toutes les opérations liées aux activités pédagogiques de l'établissement.

On y retrouve 3 domaines :

- Domaine enseignement général regroupe toutes les dépenses liées à l'enseignement : fournitures pédagogiques, ressources documentaires, carnets de liaison, manuels scolaires ainsi que les déplacements sportifs (financés grâce à la subvention du Conseil Départemental de 2 600 € pour 2024)
- Domaine projets pédagogiques regroupe toutes les dépenses liées aux projets pédagogiques, les sorties scolaires et l'éducation artistique et culturelle. Pour 2024, les projets suivants sont programmés : Visite du musée Gallo-Romain à Claracq et du site archéologique de la villa de Lalouquette pour les 3èmes latinistes ; Projet pluridisciplinaire « les 4<sup>ème</sup> en scène » ; Visite de la villa de Seviac et la Domus de Cieutat pour tous les 6èmes de l'année scolaire 2023/2024 ; Sortie à Brassempouy pour tous les 6èmes de l'année scolaire 2024/2025.
- Domaine reprographie rassemble toutes les dépenses de reprographie liées aux activités pédagogiques, principalement la location, l'entretien et le papier du copieur en salle des professeurs ainsi que les droits de reprographie.

DEPENSES AP - SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES				35 716,62 €	- €	RECETTES AP				35 716,62 €
DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	BUDGET 2024		DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	COMPTE	BUDGET 2024	
ENSG Enseignement général				11 014,46 €		ENSG Enseignement général				11 014,46 €
	0PEDA	Fournitures pédagogiques	3 275,00 €			ODGF	Dotation Fonctionnement CD40	7443	6 575,00 €	
	0RDOC	Ressources documentaires + Canopé	1 700,00 €			0DPMC	Dégradations pertes manuels carnets	7088	100,00 €	
	0DIVERS	Frais divers	500,00 €							
	0COR	Carnets de correspondance	1 200,00 €							
	13COR	Carnets de correspondance	6,00 €			13COR	Subvention Ministère EN	7411	6,00 €	
	13MS-	Manuels scolaires	1 733,46 €			13MS-	Subvention Ministère EN	7411	1 733,46 €	
	2DEPS	Déplacements sportifs	2 600,00 €			2DEPS	Subvention déplacements Sports CD40	7443	2 600,00 €	
PROP Projets pédagogiques				16 777,16 €		PROP Projets pédagogiques				16 777,16 €
	0SVT	Sorties/Visites/Transports	6 000,00 €			ODGF	Dotation Fonctionnement CD40	7443	6 800,00 €	
	0CONV	Conventions chorale et RO	500,00 €							
	0FORUM	Forum des métiers	300,00 €							
	13ADP	Autres dépenses pédagogiques	8 190,56 €			13ADP	Subvention Ministère EN	7411	8 190,56 €	
	13EAC	Education artistique et culturelle	1 786,60 €			13EAC	Subvention Ministère EN	7411	1 786,60 €	
REPRO Reprographie				7 925,00 €		REPRO Reprographie				7 925,00 €
	0CCOP	Maintenance et coût copie	2 000,00 €			ODGF	Dotation Fonctionnement CD40	7443	7 925,00 €	
	0CTLOC	Contrat location copieur	1 625,00 €							
	0PAPI	Papier photocopieur	3 500,00 €							
	0REP	Droits de reprographie	800,00 €							

DGF 21 300,00 €



## Service administration et logistique :

Ce service regroupe toutes les opérations destinées au fonctionnement général de l'EPL.

On y retrouve 6 domaines :

- Domaines logistique : on distingue la logistique administrative (licence Pronote, affranchissement courrier, assurance, fournitures administratives, téléphonie...) et la logistique générale (produits d'entretien, combustibles, nécessaire infirmerie, entretien véhicule de service, frais divers, ...).
- Domaine maintenance et sécurité regroupe tous les contrats obligatoires de vérifications périodiques liés à la sécurité et les contrats de maintenance autre que ceux liés au service restauration (portails, standard, ascenseur, chaudière, alarmes, ...), les frais liés à l'entretien et à la réparation des locaux de l'établissement.
- Domaine reprographie rassemble toutes les dépenses de reprographie : la location, l'entretien et le papier du copieur de l'administration.
- Domaine viabilisation : L'année 2023 a été marquée par une importante augmentation des tarifs de viabilisation. Le Conseil Départemental estime les frais pour 2024 à 38 053 € (hors SRH). Ce montant a été calculé sur la base de 70% des consommations 2022 rapportées au coût 2023. Cette préconisation a été respectée. Un prélèvement sur les fonds de réserves pourra être envisagé en fin d'année 2024 pour couvrir un dépassement de cette prévision si cela s'avère nécessaire.
- Domaine opérations spécifiques supporte les amortissements réels des acquisitions supérieurs à 800 € HT des années précédentes.

DEPENSES ALO - SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE				90 869,03 €	RECETTES ALO					84 615,43 €
DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	BUDGET 2024		DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	COMPTE	BUDGET 2024	
<b>LOADM</b> Logistique administrative				13 760,00 €		<b>DGF</b>				81 532,00 €
	OABLI	Abonnements licences	3 200,00 €			ODGF	Dotation de Fonctionnement CD40	7443	81 532,00 €	
	DAFCO	Affranchissement Courrier	2 400,00 €		<b>DIVR</b>					50,00 €
	OCTAM	Contrats Assurances MAIF	250,00 €			ODIVR	Autres produits, activités annexes	7088	50,00 €	
	OCVAC	Convention Agence comptable	210,00 €		<b>OP-SPE</b> Opérations spécifiques					3 033,43 €
	OFADM	Fournitures Administratives	3 000,00 €			ONEUT	Neutralisation amortissements	777	3 033,43 €	
	OFBAN	Frais bancaires	300,00 €							
	ORCPT	Frais de réception	1 200,00 €							
	OTEL	Téléphonie y compris standard (650€)	3 200,00 €							
<b>OP-SPE</b> Opérations spécifiques				9 287,03 €						
	OAMOR	Amortissements	9 287,03 €							<b>DGF</b> 81 532,00 €
<b>LOGEN</b> Logistique générale				11 382,14 €						
	OENV5	Entretien véhicule service et carburant espaces ve	1 200,00 €							
	ODIVERS	Frais divers	3 182,14 €							
	OPENT	Produits d'entretien	6 300,00 €							
	OPINF	Produits infirmerie	700,00 €							
<b>MAINT</b> Maintenance et sécurité				14 361,86 €						
	OENRE	Entretien réparations	7 000,00 €							
	OCTPOR	Contrats Portails	325,58 €							
	OCTAS	Contrat ascenseur	1 500,00 €							
	OCTCH	Contrats chaudières	2 100,00 €							
	OCTALA	Contrat alarme intrusion et incendie	700,00 €							
	OCTSSI	Contrat sécurité incendie	1 084,28 €							
	OCTVP	Contrats vérifications périodiques	1 652,00 €							
<b>REPRO</b> Reprographie				4 025,00 €						
	OCCOP	Maintenance et coût copie	1 000,00 €							
	OCTLOC	Contrat location copieur	1 625,00 €							
	OPAPI	Papier photocopieur	1 400,00 €							
<b>VIAB</b> Viabilisation				38 053,00 €						
	OEAU	Eau	4 623,00 €							
	OEELEC	Electricité	16 715,00 €							
	OGAZ	Gaz	16 715,00 €							

## Service vie de l'élève :

Ce service regroupe toutes les activités liées à l'amélioration de la vie de l'élève.

On y retrouve 2 domaines :

- Domaine Aides aux élèves regroupe le fond social collégien et le matériel pédagogique adapté qui est financé par l'Etat sur dossier.
- Domaine Rémunération des AED regroupe le salaire des AED ainsi que les dépenses liées aux visites médicales. Ces dépenses salariales sont une estimation.

DEPENSES VE - SERVICE VIE DE L'ELEVE				183 641,53 €	- €	RECETTES VE				183 641,53 €
DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	BUDGET 2024		DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	COMPTE	BUDGET 2024	
AIDE Aides aux élèves				3 541,53 €	AIDE Aides aux élèves				3 541,53 €	
	16FS-	Fonds social collégien	3 541,53 €			16FS	Subvention Ministère EN	7411	3 541,53 €	
REMU Rémunération AED				180 100,00 €	REMU Rémunération AED				180 100,00 €	
	16AED	Assistants d'éducation	180 000,00 €			16AED	Subvention Ministère EN	7411	180 000,00 €	
	16DAL	Dépenses administratives locales	100,00 €			16DAL	Subvention Ministère EN	7411	100,00 €	

DGF	- €
-----	-----

## Service Opération en Capital :

Ce service regroupe les opérations d'investissement.

## Service Restauration et Hébergement :

Ce service relève juridiquement de la collectivité départementale de rattachement.

Il est autofinancé par la participation des familles et des commensaux (206 807,10 € estimé pour 2024).

Afin de permettre aux collèges de disposer des ressources financières adaptées aux exigences en matière d'approvisionnement de qualité et de proximité et faire face aux augmentations, notamment du coût des denrées et des énergies, l'Assemblée départementale a voté une augmentation des tarifs de restauration à mettre en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la suppression du reversement ainsi que la hausse du taux de participation aux charges de fonctionnement à 25% (au lieu de 21,5% en 2023 et 19,5% en 2022).

Le crédit nourriture disponible estimé est de 155 105,33 €. Ce qui représente une part assiette de 2,29€, la préconisation du département étant fixée à 2,25 €.

Tarif	CARTE	Nbre convives	Forfait annuel	Jours T1	Nbre repas	Montant T1
3,00	Commensaux C1				2100	6 300,00 €
4,46	Commensaux C2				2200	9 812,00 €
7,33	Commensaux C3				30	219,90 €
4,46	Elève occasionnel				200	892,00 €
3,00	Forfait 4 jours	438	432,00 €	144	63072	189 216,00 €
3,40	Forfait 3 jours	1	367,20 €	108	108	367,20 €
3,40	Forfait 2 jours	0	244,80 €	72	0	- €
<b>TOTAUX</b>					<b>67710</b>	<b>206 807,10 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>					<b>25,0%</b>	<b>51 701,78 €</b>
<b>CREDIT NOURRITURE</b>					<b>2,29 €</b>	<b>155 105,32 €</b>

On y retrouve 4 domaines :

- Domaine Crédit Nourriture regroupe les dépenses de denrées alimentaires.
- Les domaines Logistique, Maintenance et Viabilisation représentent les 25% de charges de fonctionnement demandés par le Conseil Départemental. Cela rassemble les dépenses de fonctionnement, les contrats d'entretien et de sécurité pour le matériel utilisé en restauration ainsi qu'une partie des frais de viabilisation.

DEPENSES - SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT			206 807,10 €
DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	BUDGET 2024
CNOUR	Crédit nourriture		155 105,32 €
	0DENR	Achat de denrées	154 955,32 €
	0STAG	Frais de stage	150,00 €
LOSRH	Logistique restauration		16 542,90 €
	0ALAB	Frais analyse laboratoire	550,00 €
	0CTGA	Contribution Groupement d'achats	150,00 €
	0CTPMS	Contrat plan de maîtrise sanitaire epack	1 713,60 €
	0ECCOCERT	Labellisation ECOCERT	540,00 €
	0FBAN	Frais bancaires	700,00 €
	0MADP	Matériel demi-pension	6 000,00 €
	0PENT	Produits d'entretien	5 500,00 €
	0DIVERS	Frais divers	1 389,30 €
MAINT	Maintenance et sécurité		15 158,88 €
	0CTRES	Contrats de maintenance Froid et cuisson	2 478,00 €
	0CTTUR	Contrat turboself (licence+maintenance)	1 894,88 €
	0CTPOR	Contrats Portails	120,00 €
	0CTCH	Contrats chaudières	700,00 €
	0CTSA	Contrat sanitation	228,00 €
	0CTALA	Contrat alarme intrusion et incendie	300,00 €
	0CTSSI	Contrat sécurité incendie	270,00 €
	0CTVP	Contrats vérifications périodiques	736,00 €
	0ENBG	Entretien bac à graisses	400,00 €
	0ENHOT	Entretien hottes cuisine	1 032,00 €
	0ENRE	Entretien réparations	7 000,00 €
VIAB	Viabilisation restauration		20 000,00 €
	0EAU	Eau	2 400,00 €
	0ELEC	Electricité	8 800,00 €
	0GAZ	Gaz	8 800,00 €

- € RECETTES SRH					206 807,10 €
DOMAINE	ACTIVITE	LIBELLE	COMPTE	BUDGET 2024	
REPAS	REPAS - RESTAURATION			206 807,10 €	
	0FDP	Forfaits collégiens DP4 et DP3	7062	189 583,20 €	
	0CMX	Repas commensaux C1 + C2 + C3	7062	16 331,90 €	
	0EOC	Repas élèves occasionnels	7062	892,00 €	

L'Adjoint-gestionnaire

Emilie CERVEAU

La Principale

Marie-Hélène BELLINGHERY

